

*Subsides*

l'alimentation. Aux États-Unis, la proportion est de 15 p. 100. Des gens me reprochent de ne pas avoir de politique alimentaire. D'autres affirment que nous avons des millions de bureaucrates chargés d'examiner chaque boîte de soupe ou de haricots, chaque poulailler, chaque porcherie, et le reste. On s'imagine ce que cela coûterait si on ajoutait ces frais au prix de revient des aliments, et c'est ce qui se passe dans certains pays socialistes où 30, 35 et 40 p. 100 des budgets sont consacrés à la production alimentaire.

Je suis fier du régime établi dans notre pays, et nous nous efforcerons de l'améliorer encore.

**Des voix:** Bravo!

**M. Whelan:** On vient de partout dans le monde pour voir ce que nous faisons chez nous, et ceux qui ne retirent pas ce à quoi ils ont droit sont invités à utiliser des mécanismes conçus à leur intention. Ces mécanismes leur sont offerts par l'institution la plus démocratique au monde, le Parlement du Canada. Si des producteurs désirent travailler ensemble, ils ont à leur disposition les mécanismes voulus. A ceux qui croient que notre gigantesque voisin du sud s'apprête à libéraliser considérablement les échanges à la suite des vigoureuses pressions que subit son gouvernement, je puis dire que ce n'est pas là l'impression que j'ai rapportée de Washington hier. Les Américains ont l'intention de réduire de 60 p. 100 le tarif sur le soya, soit une réduction de 36c. le boisseau, ce qui donne 24c. le boisseau. Cela suffit pour fermer aux agriculteurs du sud de l'Ontario qui produisent des fèves de soya les marchés de l'Ohio et du Michigan.

● (1612)

L'autre jour, le prix du soya a grimpé à \$7. Pour acheter \$7 de fèves aux États-Unis, vous devez payer 84c. de plus à cause de la dévaluation du dollar. A-t-on payé cela à nos propres producteurs? Non, je peux dire aux députés qu'il n'en est rien. On les a volés de plus de 90c. le boisseau. Lorsqu'ils achetaient pour \$7 de fèves américaines en monnaie américaine, ils payaient \$6.65 en monnaie canadienne pour acheter les mêmes fèves au Canada. Si je pouvais comme l'acheteur ou le fabricant aller dans l'Ohio, au Michigan ou à Chicago pour acheter ou vendre mes fèves là-bas, ce serait beaucoup plus avantageux pour moi car je pourrais charger mon gros camion, si j'en avais un, d'engrais de l'Ohio ou de postasse de Saskatchewan, exempts de droits de douanes. Je n'ai pas de gros camion parce que je suis ministre de l'Agriculture.

Je veux seulement vous faire remarquer quels sont nos désavantages et les avantages des fabricants par rapport à nous. Les États-Unis n'ont pas l'intention du supprimer les droits de douanes de 60c. le boisseau sur les fèves de soya parce que la loi leur permet uniquement de les réduire de 60 p. 100. Ils ne peuvent les réduire davantage, car la loi ne le permet pas. Croyez-vous un instant qu'un brave sénateur ou un représentant accorderait au gouvernement le droit de supprimer les droits de douanes à 100 p. 100? Après ma visite d'hier, cela me paraît impossible. Je ne pouvais pas l'imaginer non plus avant, quand j'ai reproché à l'ambassadeur des États-Unis de nous faire miroiter une certaine libéralisation des échanges. Tom Enders sait très bien quelles sont les lois de son pays, jusqu'où elles peuvent aller et il sait que les États-Unis ne peuvent pas aller aussi loin que nous car nous sommes le pays où le commerce agricole est le plus libre. Et cela nous a réussi.

[M. Whelan.]

Le député de Brant a parlé de 1 p. 100. Cela montre, je pense, que la protection tarifaire de l'industrie est d'environ 14 p. 100 et celle de l'agriculture d'environ 6.5 ou 7 p. 100. Nous ne nous protégeons pas en imposant des droits de douanes sur les produits chers qui entrent au Canada. Je veux parler des produits comme le café, les épices et tous les autres produits du même genre que nous importons. Nous ne leur imposons pas de droits importants, et pratiquement la plupart d'entre eux sont exempts de droits. Mais la plupart des autres pays ne font pas comme nous. Ils voient là une source de revenu pouvant compenser certains de leurs autres coûts de production. Nous contrôlons les importations de bien d'autres produits, même si dans l'Ouest la plupart des gens s'imaginent être libres échangistes. Je ne sais pas.

Je vois ici le député qui dirigeait la Commission canadienne des grains, une personne très avertie. Il sait toutefois qu'il n'y a pas eu de libre-échangistes depuis 1935, l'année où R. B. Bennett a imposé la Commission canadienne du blé à la population du Canada à cause de l'horrible système de commercialisation des grains dans l'Ouest. Je ne puis même pas importer un boisseau de blé au Canada—et je suis en faveur de ce système—pour faire de la recherche comme ministre de l'Agriculture, à moins d'obtenir un permis. Cela s'applique à tous les grains qui relèvent de la Commission canadienne du blé. Quel que soit le prix mondial, que ces grains coûtent cher ou bon marché—il n'y a pas beaucoup de gens qui veulent en importer s'ils coûtent cher—vous ne pouvez importer ces grains au Canada selon ce système.

Pour ce qui est de la Commission canadienne du lait, les députés de l'opposition prétendent que nous n'avons rien fait. Il n'y avait pas de quotas pour le fromage avant que le ministre de l'Agriculture n'impose un contingent de 50 millions de livres sur les spécialités importés au Canada. Tous les producteurs et conditionneurs de produits laitiers ont applaudi à cette mesure et y ont vu une innovation. Le député d'Elgin et son parti aimeraient peut-être savoir que le contingent de 50 millions de livres n'est pas atteint. La consommation de fromage a augmenté d'environ 18 p. 100 en deux ans au Canada. Ces 18 p. 100 ne consistent qu'en fromage fabriqué ici. S'attend-on que j'aille taper sur la tête des gens pour leur dire «Lancez-vous dans la production de fromage»?

Si vous regardez ce que nous avons fait dans l'industrie laitière, vous vous rendez compte que nous avons augmenté la production de lait condensé de 38 p. 100 en un an. Pourquoi avons-nous fait cela? C'est dans le cadre d'un programme de transfert des matières grasses. Si l'on met du lait condensé sur le marché mondial, on n'a pas de beurre ni de lait écrémé en poudre. On se contente d'enlever une partie de l'eau contenue dans le lait. Le consommateur n'a qu'à en ajouter et à utiliser le lait sous cette forme. Il se vend en petites boîtes qui peuvent facilement être utilisées dans des milliers d'endroits un peu partout dans le monde. Cette forme est bien préférable au lait écrémé en poudre. Nous savons que le beurre ne peut être utilisé dans un grand nombre de pays, alors pourquoi fabriquer un produit qui servirait à alimenter le trésor des autres pays?

Il a été question de publicité. Le député sait que la Commission du lait a reçu 4 millions de dollars. Nous pouvons donner un exemplaire de ce que peuvent faire les offices de commercialisation. Nous pouvons parler de l'Alberta qui a certains des offices provinciaux de commercialisation les plus stricts que